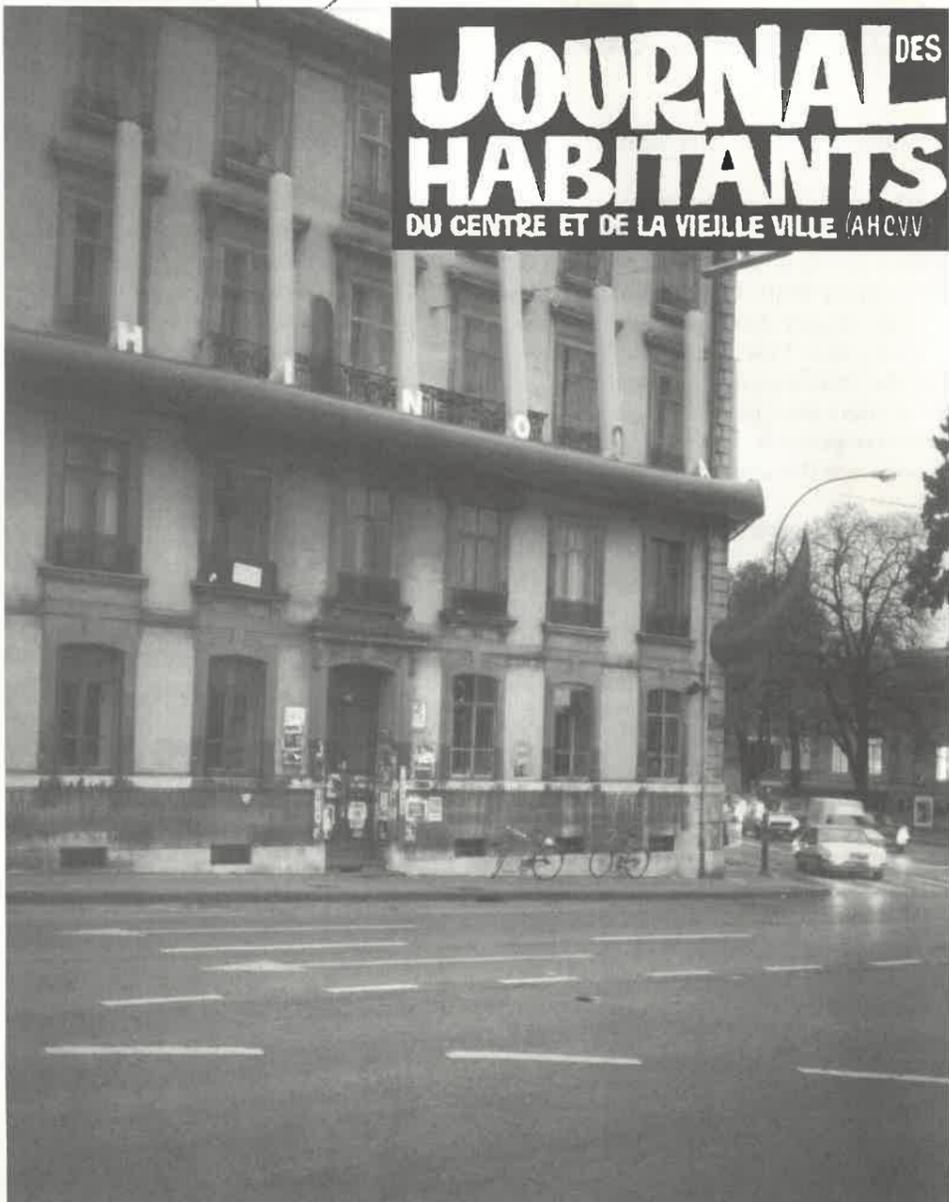


74

JOURNAL DES HABITANTS DU CENTRE ET DE LA VIEILLE VILLE (AHCVV)



Numéro 74 • hiver 97/98 • Paraît 4 fois par an

Editeurs responsables: B. BELGHOUL, N. FALONY, A. GALLET,
R. JUON, M.-F. SPIELMANN, A. SVANTESSON-RAY
Tirage 7500 exemplaires - AHCVV: ☎ 310 81 81

rectificatif d'un article de la Tribune

(RJ) Il nous semble important de vous apporter des informations concernant un article paru dans la Tribune de Genève le 22 novembre 1997 à propos de l'Association de la Vieille Ville. Le sous-titre, «Les habitants et commerçants se sont regroupés en une nouvelle association», a eu pour effet que nous avons reçu plusieurs appels de membres de l'AHCVV, pour nous demander des explications sur cette fusion. Clarifions la situation: L'AHCVV, l'Association des Habitants du Centre et de la Vieille Ville, crée il y a plus de 17 ans, est toujours indépendante et le restera aussi longtemps que ses adhérents le souhaitent. En fait, c'est l'Association de la Vieille Ville, notre alter ego, formée principalement de commerçants avec statutairement la possibilité d'accueillir des habitants, qui a fusionné avec un groupement de commerçants défenseur des intérêts économiques de la Vieille Ville.

L'AHCVV s'est créée pour résoudre des problèmes concernant les habitants, dont la circulation, la protection de l'habitat, l'animation du quartier et l'amélioration de la qualité de la vie. En 17 ans, nous avons réussi à restituer la place Bourg-de-Four à la convivialité et à rendre aux

piétons la Vieille Ville; à faire évacuer les voitures des élus de la Treille pour les cacher sous la promenade de Saint-Antoine; à mettre en service le minibus; à créer la Maison de Quartier Chausse-Coq et encore bien d'autres réussites. L'AHCVV se paie le luxe d'avoir eu à ce jour pas moins de six présidents, dont l'actuelle Mme Marie-France Spielmann, secondée par un vice-président, et, en attente, pas moins de quatre jeunes prétendants qui piaffent d'impatience de faire leurs preuves, signe non seulement de la vivacité de cette association mais aussi qu'il y a encore beaucoup de problèmes à résoudre. Par exemple, le logement social à développer, commerces de proximité, redonner aux artisans et artistes une possibilité de s'installer à nouveau dans la Vieille Ville, etc. En conclusion, l'AHCVV est toujours en action avec un nouvel élan en direction des commerçants et des utilisateurs de la Vieille Ville. ■

(Réd.) La couverture de notre précédent numéro s'inspirait d'une aquarelle de René Barbey, datant de 1980, dont la reproduction avait été montrée lors de l'exposition à la Prison de Saint-Antoine.

un artisanat vivant

(Le Comité/NF) Ce furent deux itinéraires culturels qui ont eu un double mérite: ils ont invité ceux et celles qui se passionnent pour les «racines culturelles» et ils ont rendu hommage aux quelques artisans d'Art qui, contre vents et marées, restent ancrés dans notre Vieille Ville pour y exercer leurs talents.

Perpétuer la vocation, sauver de l'oubli une tradition professionnelle, les allier à la modernité, voilà ce que ces Artisans, fous de leur métier, ont démontré tout au long de ces deux matinées qu'il nous a été permis d'offrir à nos membres et à leurs amis. L'émotion ressentie lors de ces contacts si proches entre habitants/clients virtuels ou potentiels et commerçants/artisans, par les précieuses références qui nous ont ainsi été données, ont permis d'acquiescer ainsi du recul, de la distance et de porter un autre regard sur l'avenir de la Vieille Ville.

Les rencontres d'artisans d'Art et leur rendez-vous avec le public installent des dynamiques où puiser une information utile au sein de notre Histoire.

En 1995, une pétition rédigée par M. Rémy Hildebrand «Pour une Maison des Artisans» avait été déposée au Grand Conseil. Celui-ci, tout en relevant l'importance de la mise en valeur de l'artisanat, avait estimé, après examen, que ce n'était pas son rôle de créer et de développer les liens entre les organismes existants.

Les artisans d'Art de la Vieille Ville parviendront-ils à susciter la politique de sauvegarde de notre Vieille Ville? Modestement, notre action pourra-t-elle susciter des vocations consistant à maintenir un équilibre entre les tendances culturelles et l'économie? C'est le vœu le plus cher du Comité de l'AHCVV. ■

L'Assemblée générale de l'AHCVV aura lieu le jeudi 22 janvier 1998 à la Maison de Quartier Chausse-Coq. Elle se déroulera en deux parties. Première partie statutaire de 19h30 à 20h30. Deuxième partie, dès 20h30, sur le thème des personnes du troisième âge en Vieille Ville et au Centre Ville: «Solitudes et solidarités».



Annexer les rectifications d'adresse selon A1, n° 552

concertation sur la circulation

(BB) L'AHCVV participe depuis l'automne 1997 à un groupe de concertation entre commerçants, habitants et Autorités cantonales et municipales sur la circulation en Vieille Ville. Ce groupe n'a de pouvoir que celui des propositions. Le climat entre les associations de notre quartier est positif. Un premier résultat de ce groupe a été une proposition acceptée par tous: la suppression des places de motos à la rue des Chaudronniers, pour cause d'incohérence avec le statut de rue piétonne. Mais à la dernière rencontre, l'Association du Personnel du pouvoir judiciaire est venue réclamer des places de parking sur le pont Charles-Gallant. L'AHCVV, après avoir consulté l'Association des Parents d'Elèves et celle des Restaurants Scolaires, a proposé le déplacement des cases motos de la rue des Chaudronniers, soit au bd J.-Dalcroze 100 mètres plus loin du Palais de justice, soit au premier niveau du parking de Saint-Antoine: la réponse se fait attendre. Par ailleurs, le régime provisoire de la circulation dans la Vieille Ville est prolongé jusqu'au 30 juin 1998. L'AHCVV suivra ce dossier avec la même rigueur que d'habitude. ■

Ont participé à ce numéro:

- Benaouda BELGHOUL
- Nicole FALONY
- Alain GALLET
- Pierre-Yves JORNOD
- Roman JUON
- Cyrus MECHKAT
- Steeve RAY
- Andrienne SOUTTER

Composition et mise en pages:
Annika SVANTESSON-RAY

Imprimerie:
Le Cachot, Grand-Saconnex

Les articles signés n'engagent que la responsabilité individuelle de leur auteur.



Cadeaux, tissus, décoration d'intérieur
25, Grand'Rue 1204 Genève
Tél. (022) 311 15 00

Philippe Colin
BIJOUTIER - JOAILLIER

Création de bijoux 25, Bourg-de-Four
Transformation 1204 Genève
Dorage Tél. 310 66 10
Enfilage de collier
Bon pour 1 perçage d'oreille gratuit!

La Clémence
LE RENDEZ-VOUS DE GENÈVE

OUVERT TOUS LES JOURS
20, PLACE DU BOURG-DE-FOUR

St-Antoine Vieille-Ville

Route des Jeunes 9
1227 Acacias
Tél. 022 / 827 44 90

BLANCHISSERIE TEINTURERIE
Mme M. Mori
repassage à la main - livraison à domicile
service couture - travail artisanal

Tranchées-Net
3, rue Charles-Bonnet
(près du Petit Palais)
Tél. 347 35 72
8 h. à 12 h. et 13 h. 30 à 19 h. - Fermé le samedi

BULLETIN D'ADHÉSION À L'AHCVV

Je désire devenir membre de l'Association des Habitants du Centre et Vieille Ville:

Nom: _____

Adresse: _____

Bulletin à renvoyer à l'A.H.C.V.V.
CP 3029, 1211 Genève 3

.....

nouvel îlotier

Nous avons un nouvel îlotier dans le quartier, le Cpl Jean-Michel Mouraux, téléphone 418 60 70. Notre Gendarme-îlotier du Bourg-de-Four, Serge Châtelain, reste. ■



la plus belle artère de l'Europe

(PY) Après des années de friche, habitants et commerçant de la rue de Rive et des rues perpendiculaires - un secteur encore riche en logements - se sont réjouis de voir débiter les travaux qui devaient permettre aux Rues Basses de devenir "la plus belle artère d'Europe".

Hélas, les habitants ont en même temps retrouvé les joies déjà vécues des travaux nocturnes. Il aurait pourtant suffi de profiter des 10 jours d'interruption du trafic des trams de la fin juillet, prévus pour permettre de raccorder la ligne 16 à la Corraterie, pour que tout se fasse de jour, à moindre coût et avec moins de gêne.

Alerte la Conseillère administrative responsable du chantier, Mme Jacqueline Burnand? Nous l'avons fait. Et si les travaux nocturnes se sont interrompus, nous attendons encore ne serait-ce qu'un accusé de réception! La seule promesse presque gratuite de l'Alternative lors des dernières élections municipales n'était-elle pas l'amélioration de la communication avec les habitants?

Enfin, aujourd'hui, les travaux sont achevés à l'exception de la rue Verdaine. La rue est plutôt belle, et l'inauguration officielle vient d'avoir lieu... sans les habitants. On n'a même pas pensé à les inviter! ■

projet Migros «Porte-de-Rive» 2001

(BB) L'AHCVV a rencontré deux fois les responsables de ce projet (la Migros et la régie du Comptoir Immobilier Genevois). Le projet a retenu toute l'attention du Comité quant à son incidence sur le développement de notre quartier. En effet, nous avons apprécié la qualité de ce projet ainsi que la philosophie sous-tendant ce dernier. En ce sens, la Migros nous a présenté un projet résolument minimaliste (contraire du Confédération Centre) qui tient compte de l'habitat, du petit commerce, de la sauvegarde du patrimoine, de l'environnement et de la circulation (par rapport à la proximité des écoles et collèges): tels ont été les engagements des responsables.

En d'autres termes:

- le projet n'a pas sollicité de dérogations à la LDTR lors de son dépôt le 14 novembre dernier. Le caractère social du logement après rénovation sera préservé (max. 3 500 francs par pièce et an). Résultat: 80 logements sociaux, gérés par la régie du Comptoir Immobilier Genevois;
- les locaux commerciaux, agrandis, seront réaffectés au même type de commerces après la transformation (une nouvelle verrière agrémentera la cour intérieure du périmètre);

- le Café de la Nouvelle Poste, que l'AHCVV souhaitait sauvegarder pour son côté convivial et social, ne pourra pas être maintenu durant les trois ans de travaux pour des raisons de sécurité sur le chantier, ce que l'AHCVV a déploré;

- la Migros remettra la majorité de ces activités (papeterie, photocopie, banque, librairie, agence de voyage...) commerciales actuelles dès l'an 2001;

- les habitants et les commerces autour du périmètre concerné (Verdaine, Rive, Italie, Vieux-Collège) seront protégés contre les nuisances par une palissade de 5 mètres de hauteur.

Par ailleurs, l'AHCVV a tenu à souligner aux responsables du projet que les éventuelles demandes de relocation après la rénovation soient prises en considération, dans la mesure du possible, autant pour les commerces que pour les logements. Enfin, le destin de la Migros-Fusterie sera préservé au profit des habitants et des usagers du quartier du Centre Ville.

Délai de recours: 13 décembre 1997. L'AHCVV reste très préoccupé par ce dossier. Une nouvelle rencontre entre notre Comité et les responsables du projet est prévue au printemps 1998. ■

municipal news

modération de la circulation

(RJ) La motion pour des aménagements provisoires de la circulation de Marie-France Spielmann, Roberto Brogginini et Roman Juon a fait l'objet d'un rapport de M. Guy Savary. Le Conseil municipal a donc engagé l'Exécutif à mettre en chantier des aménagements de modération de la circulation provisoires, au coût le plus bas possible. L'AHCVV continue de suivre le dossier de très près.

marché des artisans

Une pétition demandant à la municipalité d'élaborer une «marche à suivre» a été remise au Conseil municipal. Celui-ci, après étude, a préféré une solution consistant à ce que les artisans établissent eux-mêmes un «label de qualité».

l'école des Casemates

L'école des Casemates sera prochainement modifiée pour recevoir l'administration ainsi que les locaux scientifiques et techniques du Musée d'art et d'histoire. Coût de l'opération: 3 029 000.- et un chantier de plus dans le quartier.

à propos de la promenade de Saint-Antoine

Une motion datée du 10 mai 1994 demandait à la municipalité de restituer la promenade à son niveau initial «avec des arbres, en concertation avec les associations du quartier». La réponse est laconique: la promenade a été restituée aux habitants avec les arbres selon les vœux du Conseil municipal. Or, les micocouliers ont été plantés par le Maire actuel - sans concertation. On se souvient que notre association avait vivement réagi, car nous voulions que l'on replante des marronniers. C'est tellement plus attractif, des fleurs au printemps et des marrons qui tombent en automne.

et encore sur la promenade

La couche de gravier grossier (du pauvre Salève) a été arasée récemment. Ça fera un peu moins mal aux petits pieds et on pourra jouer aux boules.

terrasses ouvertes aussi l'hiver

Le Conseil municipal a décidé de permettre aux café-restaurants qui le souhaitent (et sous certaines conditions), la possibilité de sortir, pendant l'hiver, quelques tables à l'extérieur pour les clients les moins frileux.

la restauration de la synagogue

Les travaux de restauration de la synagogue de Genève, qui viennent de se terminer, ont été subventionnés par la Ville de Genève par un crédit de 150 000.- francs. L'Etat de Genève et la Confédération ont aussi accordé une subvention. Coût global des travaux: 4,3 millions. L'AHCVV envisage d'organiser une visite de cet édifice, classé monument historique 1995, prochainement.

fléchage de la Vieille Ville

Une question écrite de Roman Juon demandant d'installer une signalisation pour indiquer aux visiteurs où se trouvent les lieux historiques et culturels, tels que la cathédrale, le mur des Réformateurs, ainsi que les musées, fera l'objet d'une demande de crédit par la Ville de Genève prochainement.

le bas côté de la Treille

(ASR, d'après un article paru dans la Tribune de Genève) Le terre-plein de la Treille vient d'être passé à la tondeuse. Sans cette opération, les robiniers faux acacias et les sumacs de Virginie, qui prennent très vite de la hauteur, empêcheraient la lumière d'arriver jusqu'aux plantes au sol et les étoufferaient. Si le SEVE a rasé cette «jungle», c'est donc pour qu'au printemps prochain les fleurs sauvages reviennent meubler cette pente raide. On y admirera notamment la floraison des muscaris à toupet, liliacées d'un bleu profond et relativement rares, les muscaris négligés, les jacinthes sauvages et les asphodèles blanches.

place Neuve, dernier acte?

(ASR) Avec la publication de l'Autorisation définitive de construire dans la Feuille d'Avis Officielle du 17.11.97, le dossier «Place Neuve» est administrativement bouclé après trois ans de préparatifs. Ce dossier passera, au début de l'an prochain, par une décision politique: il appartiendra en tout premier lieu au Conseil municipal de la Ville de Genève, propriétaire de la parcelle, d'attribuer - ou non - l'autorisation d'utiliser le domaine public. Sa Commission de l'aménagement a donné un préavis négatif concernant l'octroi du droit de superficie début novembre. Une plaquette détaillée peut être retirée à l'Arcade d'information municipale du Molard et au Centre d'information de la Chancellerie d'Etat (14, rue de l'Hôtel-de-Ville). ■

RHINO: une «best practice» genevoise

(CM) La dernière des grandes conférences internationales s'est tenue l'an dernier à Istanbul. Intitulée «Le sommet de la ville», elle a été organisée par le Centre des Nations Unies pour les Etablissements humains, soit HABITAT. Une des préoccupations majeures de cette Conférence a été la présentation de ce qu'il est convenu d'appeler les «best practices», à savoir les réalisations ayant une valeur d'exemplarité en matière d'habitat en milieu urbain. La grande majorité des réalisations exposées portait sur des pratiques d'amélioration de cadre de vie précaire menées par des organisations d'habitants dans des quartiers populaires des villes du tiers monde. Au-delà de la lutte contre la pauvreté, ces réalisations représentent également une lutte politique et culturelle et la recherche de solutions alternatives au problème de l'habitat.

Si nous devons identifier des «best practices» à Genève, c'est certainement en cherchant du côté des squatts que nous trouverions notre réponse. L'histoire des squatts a commencé au milieu des années -70 avec l'occupation des immeubles de la rue Louis-Favre destinés à être démolis pour céder la place au projet de reconstruction du quartier des Grottes. Cette première vague de squatts a jeté la base du grand mouvement de réhabilitation du cadre bâti existant, offrant au Centre d'études pour l'amélioration de l'habitat, le CETAH de l'Ecole d'architecture, l'occasion de ses premières

réalisations. C'est ainsi qu'est née une pratique aujourd'hui largement reconnue par tous les acteurs et utilisateurs de l'habitat.

Plusieurs vagues de squatts se sont succédées, permettant la mise en place d'une politique concertée entre Autorités publiques et juridiques d'une part, et associations d'habitants d'autre part, en vue de la gestion des conflits. C'est ainsi que différentes formes de beaux associatifs sont apparues, dont les fameux contrats de confiance par lesquels les squatters étaient autorisés à occuper les locaux aussi longtemps qu'aucun projet de réhabilitation correspondant aux besoins prépondérants de la population n'était officiellement déposé au DTP. La norme était de Frs. 3 400.- la pièce/an. Cette forme de vie associative a vu naître de très nombreuses activités culturelles al-

ternatives, comme par exemple le Théâtre du Garage, la Cave 12 de RHINO, etc. Très vite, les revendications pour l'affectation de locaux aux activités culturelles ont été intégrées aux négociations entre les parties. Souvenons-nous que la création de l'Usine était la condition posée par les squatters du Conseil-Général pour quitter leur immeuble. ARTAMIS s'inscrit dans cette ligne d'action.

Le sort de tous les immeubles squattés n'est pas le départ de leurs occupants. De nouvelles formes de pratiques coopératives sont récemment apparues, permettant le rachat des immeubles à leurs anciens propriétaires pour réhabilitation.

Les menaces d'expulsion planant sur le squatt de RHINO (voir article ci-dessous) interviennent au moment où un nouveau projet a été déposé, censé cor-

respondre aux conditions dictées par les besoins prépondérants de la population. Mais l'aggravation des conditions économiques exige la réévaluation de ce concept. Un rapport de recherche du FNRS ne vient-il pas de démontrer que c'est, contrairement aux attentes, la population des 18-35 ans qui est la plus directement exposée à la précarité, ajoutant que 46% de cette population n'a pas recours aux programmes existants d'assistance sociale? Que devient cet argent non utilisé? Le projet de rachat élaboré par les occupants de RHINO tourne autour d'un prix de location de Frs. 2200.- la pièce/an. Le standard de réhabilitation ainsi que les conditions d'exécution des travaux ont été élaborés en conséquence. Il faut saisir l'occasion offerte par les habitants de RHINO pour faire l'expérience d'une nouvelle approche de la réhabilitation. ■

les squatts de RHINO - excellente maturité

(R) Ils se trouvent au 24 du boulevard des Philosophes et au 12 et 24 du boulevard de la Tour et ça dure depuis 9 ans. A cette occasion, la façade donnant sur le boulevard des Philosophes a été merveilleusement décorée entre autre avec une corne rouge de rhinocéros et un petit autel de recueillement avec des bougies et des banderoles. Les immeubles, qui abritent 65 squatters, font l'objet depuis le 4 août dernier, d'une autorisation de rénovation impliquant l'expulsion des

actuels occupants. Une subvention de l'Etat, à raison de 760 000 francs sur dix ans, est prévue, l'objectif étant la création d'Habitations pour classe moyenne (HCM) durant cette même période. Ce projet, fortement contesté par les milieux du logement alternatif, est qualifié de «pseudosocial» par les habitants, qui dénoncent «l'aide publique à des promoteurs-spéculeurs endettés». RHINO propose pour sa part de sortir ces immeubles du marché à travers leurs ra-

chats et la constitution d'un bail associatif. Ces squatters ont le mérite de mettre en évidence les méfaits du système de rénovation en vigueur actuellement qui expulse les gens peu fortunés et aux bas salaires. A voir comment la Vieille Ville évolue, on peut regretter que certains immeubles de notre quartier n'aient pas été pris d'assaut. A titre d'exemple, la façon avec laquelle le 28 de la rue Saint-Léger est transformé laisse déjà imaginer qui l'habitera. ■

ni oui, ni non, bien au contraire

(AG) Un projet d'aménagement de la place du Rhône - au bout du Pont de Bergues - est proposé début décembre au Conseil municipal. Un crédit de Sfr. 1935 000 est sollicité. Comme cette place fait partie de nos "dadas de bataille" - son non-lieu actuel nous scandalise - nous étions plutôt favorable à l'idée de lui octroyer une valeur esthétiquement respectable et nous nous sommes précipités à la réunion d'information du 19 novembre dernier.

L'idée n'a rien pour nous déplaire. Markus Raetz nous semble effectivement quelqu'un qui pose de façon ironique des questions très actuelles. De même, la mise en valeur architecturale de l'oeuvre de l'artiste, par M. Lopreno, nous semble pertinente. Mais...

Nous avons demandé si toutes ces belles idées allaient pouvoir être perçues, lues, admirées, par exemple en installant autour de cette place une qualité urbaine, sans voitures, sans stationnement sauvage et sans giratoire à bagnole. Il nous fut répondu par la magistrate qu'à part le changement de régime de circulation actuel en rue résidentielle et la suppression des cases motos autour de la place, il n'y a aucun aménagement prévu pour la modération du trafic.

A propos Mme Burnand, nous aurions besoin de quelques deniers pour des aménagements de modération du.... Coupez!

rue Candolle: quel avenir?

(BB) A première vue, cette rue semble être l'orpheline du projet actuel de modération du trafic d'automobiles au Centre Ville. L'AHCVV se préoccupe beaucoup des nuisances causées par un trafic de transit de 13 000 véhicules par jour. La rue étant très droite, les automobilistes en profitent pour prendre de la vitesse. Nous avons proposé au DJPT un changement de régime en rue résidentielle avec vitesse limitée à 30 km/h et d'ajouter des places de vélos et motos devant l'université des Bastions. Par ailleurs, l'AHCVV ne comprend pas l'absence d'un abri pour les piétons au carrefour des rues Candolle/Saint-Léger, malgré les demandes des habitants. En ce qui concerne le stationnement, la priorité sera donnée aux habitants détenteurs de macarons (1998). La situation de cette rue préoccupe au plus haut point le Comité de l'AHCVV. Il est prévu une série de démarches pour réduire les nuisances dans le secteur. A suivre donc... ■

uni Dufour, new look

(SR) L'histoire a ceci de merveilleux que rien ne l'arrête. Ce n'est plus l'outil des nostalgiques mais bien une balise qui témoigne du dynamisme de cette fin de millénaire. De feu la «boîte à gifles» à la «Fortress of human rights» d'aujourd'hui, la parcelle d'Uni Dufour aura fait couler beaucoup d'encre. Il aura fallu le bicentenaire de la banque Darier Hentsch & Cie pour que naisse l'idée de retravailler cette noble bâtisse dont le béton si contesté n'est rien d'autre qu'une mise en oeuvre de la pierre différente de celle du triste pastiche de l'Opéra Garnier qu'est notre Grand Théâtre.

C'est à l'artiste japonais Tatsuo Miyajima que nous devons l'actuel projet dont l'exécution a été confiée à l'architecte genevois Antoine Ris. Il semble bien que nous ayons frôlé la catastrophe, tant pour beaucoup le camouflage aurait pu sembler une solution. Et bien non! Le projet primé sous les auspices du DTPE nous propose de soumettre à la logique matérielle «une symphonie cosmique» au travers de 220 diodes lumineuses réglées par autant de personnes. L'intervention a également permis d'évacuer les multiples objets qui encombraient la lecture des grandes façades de verre du rez-de-chaussée, redonnant ainsi un peu de magie à l'édifice.

Gageons qu'il s'agit d'une réussite et que peut-être un jour les yeux de nos réformateurs pétilleront de rouge et de vert. ■



La cloche

BISTROT DE NUIT

3, rue Etienne Dumont
Vieille-Ville

Horaires d'été
mardi - samedi
de 20h. à 02h.



L'ANTIDOTE
Café-Bar

29, rue de la Rôtisserie
1204 Genève, tél: 311.11.33

PARTENAIRE

Actions
hebdomadaires



• Primeurs • Grand choix de produits laitiers
• Vins - Spiritueux - Cigarettes
D'avance, nous nous réjouissons de votre visite !

Monsieur Ch. Jaquier
Rue Chausse-Coq 4-6
Genève
(ancien Denner-Satellite)
Téléphone 311 03 10



HABILLE

LES ENFANTS DE 0 À 14 ANS

Place du Perron Centre commercial
1204 Genève de Balexert

Tél. 312 33 13

Tél. 797 02 83

d'autres artisans ouvrent leur atelier

(NF) C'est avec plus de succès encore que ce deuxième parcours s'est déroulé le 8 novembre. Découverte d'un demi-siècle de reliure d'art avec Pierre-Louis Wermeille, naguère installé rue Etienne-Dumont. Dans son atelier au Petit-Lancy, il perpétue la tradition avec ses apprentis et dispense des cours pour amateurs. Avis aux bibliophiles! Yvonne Wyss-Chodat a exposé ses vues de Genève à la librairie Mutrux au 9, rue Chausse-Coq, aimablement mise à la disposition de ces deux artistes.

Le secret de la marmite de l'Escalade, c'est avec Yves Vauzelle de la pâtisserie Hautlé, 24, Bourg-de-Four, que nous avons pu le percer. Ses mots clés sont qualité, succès et tradition. Ne manquez pas de déguster ce délicieux chocolat! Autre secret, celui de l'or bleu, brevet de Ludwig Muller, au 5, rue des Chaudronniers. Après 15 ans d'acharnement, il a réalisé l'alliage parfait dont l'adjonction convient parfaitement lors de la transformation d'un bijou ancien. Et quel plaisir pour les yeux que ces scènes des Mille et une nuits, révélés en soulevant le boîtier des montres créées par M. Muller!

Philippe Colin est jeune, juste 30 ans. Il veut réussir son pari: une bijouterie dédiée toute entière à ses créations. Si vos désirs sont particuliers, allez le voir au 25, Bourg-de-Four, il les réalisera car il a

des dessins pleins ses classeurs. Merci Philippe Colin de nous avoir soufflé l'idée d'un parcours plutôt que celle d'une exposition.

La passion du métier de décorateur, c'est la maison J. W. Y. Nyffeler, 2/8/10 Chausse-Coq, qui l'honore. L'étroite collaboration entre ces trois générations de Nyffeler, que ce soit en architecture d'intérieur, en ébénisterie ou en tapisserie, leur vaut non seulement l'estime de leurs confrères mais, également, des commandes prestigieuses pour des ambassades de Suisse à l'étranger. De plus, une clientèle privée soucieuse de perfection leur est fidèle.

La patience du doreur à la feuille est pratiquée dans l'atelier de M. et Mme Berndt aux 34/35 Grand'Rue. Restauration d'une torchère d'époque dans ses différentes phases par leur collaboratrice; application de la feuille d'or et maîtrise des techniques ancestrales, pour arriver à l'idéal harmonieux, voilà ce qui nous a été permis de voir.

Le verre de l'amitié offert par notre Association dans la Cour de l'Hôtel-de-Ville a clos ces parcours réalisés pour la première fois en Vieille Ville et nous sommes particulièrement heureux d'avoir pu les proposer aux amoureux de l'Art. ■

enquête publique

(AG) Le 17 novembre a paru dans la FAO l'Enquête publique N° 1310. Elle est d'importance, car elle concerne des rues sinistrées: les bien nommées Rôtisserie-Madeleine-Vieux-Collège et les rues avoisinantes. Ce sont les commerçants qui ont proposé que ces rues ne restent pas en l'état car elles représentent un obstacle à une fréquentation plus régulière de la Vieille Ville. Chacun peut donner son opinion en adressant ses remarques à l'OTC, 20, rue du Stand, 1204 Genève (avant le 17 décembre). L'AHCVV penche pour un statut de rue résidentielle ainsi que pour l'élargissement des trottoirs. La Place des Trois-Perdrix pourrait être réaménagée pour favoriser l'accès à la Bibliothèque de la Cité. ■

grande Chasse de Sion

(AG) Pour clore une année remuante, juste avant le bal de l'Escalade, nous proposons une visite commentée au Musée d'art et d'histoire, vendredi 12 décembre, de 17h00 à 18h00. Elle concerne la restauration de la Grande Chasse de Sion, un des chefs-d'oeuvre de l'orfèvrerie médiévale, datant du XIe siècle, qui se trouve aux «soins intensifs» dans les ateliers du musée. **Chacun est bienvenu à cette visite (gratuite).** Rendez-vous 5 minutes avant 17h00, devant l'entrée principale du musée. ■

associations à votre service

Association des Restaurants Scolaires Cité-Rive:
p.a. Yanik Allisson, 16, rue de Candolle, 1205 Genève, tél: 079/434 89 42

Association des Parents d'Elèves du Centre Ville:
p.a. Barbara Belghoul, 26, Grand'Rue, 1204 Genève, tél/fax: 312 22 46

L'Association de la Ludothèque du Centre Ville, dans l'école Ferdinand-Hölder, lance un S.O.S. pour des bénévoles!

coup de ♥...

(NF) C'est depuis juin 1996 que Bel'Espérance, hôtel accueillant et rassurant à la porte de la Vieille Ville, offre des chambres dotées du confort à des conditions très avantageuses pour un hôtel **. Des séminaires peuvent y être organisés dans une salle de conférences pouvant recevoir 25 à 30 personnes. Le piano qui s'y trouve permet des réunions musicales. Avis à ceux qui sont à la recherche d'un espace à l'ambiance familiale et chaleureuse! Hôtel Bel'Espérance, 1, rue de la Vallée, 022/818 37 37. ■

je suis un privilégié - j'habite dans un quartier résidentiel

(AS) Liste de bruits entendus un jour de septembre rues Charles-Bonnet et Saint-Victor (plateau des Tranchées).

Le matin:

- vers 4h00: le boguet du livreur de la Tribune qui laisse tourner son moteur pendant qu'il remplit les boîtes aux lettres;
- 6h20: la pompe à purger les égouts;
- 6h35: une balayeuse mécanique.

La journée:

- des motos ou boguets qui font hurler leur moteur au démarrage;
- le ronron d'une Jeep ou autre 4 x 4, le moteur allumé et la radio enclenchée, qui attend;
- des ambulances et voitures de police sur le boulevard Helvétique;
- une sirène antivol au loin;
- des hélicoptères qui bourdonnent aller et retour;
- plusieurs coups de klaxons, de coups de freins, sans parler d'accidents sur la rue Saint-Victor (ce sont des automobilistes qui n'ont pas assimilé que le quartier se trouve depuis un an sous le régime de priorité de droite);
- des motos et voitures qui n'ont pas non plus compris ou qui ne veulent

pas respecter la limitation de vitesse de 30 km/h puis 20 sur la zone résidentielle et roulent comme des bolides;

- une camionnette (livraison exprès) dont le moteur tourne et qui reçoit au moins huit téléphones sur son natel;
- des voitures qui se parquent ou quittent leur parcage en faisant des manoeuvres;
- les cars qui manoeuvrent bruyamment;
- une vingtaine de motards qui prennent une leçon collective pour l'apprentissage de la priorité de droite.

La nuit:

- jusqu'à plus de minuit, des sirènes d'ambulances et de voitures de police qui roulent à toute allure toujours sur le boulevard qui est très encaissé;
- l'antivol d'une 4 x 4 devant ma fenêtre qui s'enclenche lorsqu'une voiture se gare devant elle;
- des rondes de voitures et des gens qui prennent leurs virages sur l'aile en faisant hurler leurs pneus.

J'en ai sûrement oublié de ces bruits qui m'empêchent de dormir ou de faire la sieste, puisqu'il me faut bien essayer de récupérer. ■

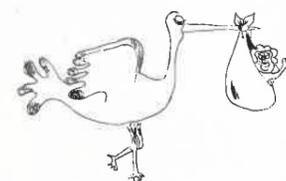
L'AHCVV MENE LE BAL DE L'ESCALADE

le samedi 13 décembre dès 21 heures

Venez nombreux à notre traditionnel bal populaire, gratuit et en plein air, sous les canons

excellent

(AG) L'European Parking Association (EPA), qui regroupe 15 pays d'Europe, a décerné son Award 1997 au Parking Saint-Antoine, pour la qualité de son accueil, ses services, sa sécurité et son confort. Nous ne savons pas si ces experts jugent également le travail mis en oeuvre pour obtenir des mesures de compensation piétonnières qui forment autour du parking son écrin de convivialité et en assurent, en partie, le succès. ■



Thomas et Oliver TORRONI
1 novembre
3, rue d'Aoste



FORTE, SURE ET PROCHE
Plus d'un million d'assurés

Agence principale de Genève-Cité

15, rue Pierre-Fatio
Case postale 3214
1211 Genève 3 022/787 55 30



Entièrement rénové
Cuisine à disposition des hôtes
Petit déjeuner inclus
TV et radio dans toutes les chambres
Téléphone dans toutes les chambres
Terrasse avec vue sur le lac
Accueil chaleureux, atmosphère familiale
Rue de la Vallée 1 Tél. 022 818 37 37



CHOCOLATERIE
TEA-ROOM

Chocolats maison
Truffes champagne
Caramels à la crème

Fermé le dimanche - sauf Escalade et Noël
Bourg-de-Four 12
1204 Genève ☎ 310 40 94



Helvetia
Broderie

Spécialiste broderie
Saint-Gall
et autres fascinants
travaux à l'aiguille.

Draps, taies, nappes, napperons,
mouchoirs. Lingerie fine, soie et coton.
Vêtements fins pour enfants
Robes de baptême
Liste de mariage. Vêtements folkloriques
14, rue E.-Dumont - Tél. 022/311 34 62